

**Chorale ALTERNANCE : procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE tenue le 14 octobre 2019 à 20h30
à la salle des Noues (Challans).**

55 choristes présents + Paul Craipeau (chef de chœur), 9 excusés avec pouvoirs.

La séance est ouverte par Jérôme Dureuil (président).

Activités 2018-2019 rappelées par le président :

11 novembre 2018 : concert pour l'Armistice à Challans

Décembre 2018 : animations de Noël à Sallertaine, à la salle paroissiale et à la Terrière à Challans ;

Folle Journée : concert Mendelssohn en église de Challans le 26 janvier 2019, accompagné par l'orchestre de Brest + même concert au Pouliguen le dimanche 27 janvier.

Repas annuel : le 2 mars 2018

7 mai 2018 : grande soirée pour les 40 ans d'Alternance, avec la participation du trio SGT Peppers

21 juin 2018 : 2 prestations pour la Fête de la Musique à Saint Jean de Monts (dans la chapelle Sainte Thérèse et sur le remblai, devant le Centre des Congrès)

Festival de l'Île Chauvet en août : quelques choristes dans *La Vie Parisienne*.

Le Président annonce les projets pour 2019-2020 (voir ci-après).

Mot du chef de chœur : comme chaque année, Paul remercie les choristes pour le travail fourni et les résultats obtenus malgré la difficulté des œuvres abordées (cfr Mendelssohn). Paul veut rassurer chacun, même lorsque les œuvres étudiées sont complexes. C'est le cas de la messe de Beethoven préparée actuellement pour la Folle Journée de janvier 2020. L'apprentissage progressif implique pour chacun de bien se concentrer et d'apprendre les partitions chez soi pour être à l'aise aux répétitions et ne pas freiner le travail de tous. Paul insiste sur l'importance de la solidarité entre les choristes, de l'encouragement mutuel. Le but recherché par Alternance est de provoquer des émotions chez le public (cfr les commentaires élogieux entendus après la soirée des 40 ans).

MAIS il est important de savoir s'arrêter lorsqu'on se rend compte qu'on ne peut plus chanter, ce qui n'empêche pas de rester membre de la chorale et d'encourager ceux qui chantent. Paul déclare : « Lorsque je n'entendrai plus, j'arrêterai de diriger ! » (sic).

Enfin, il redemande la régularité dans les répétitions et de bien noter les remarques faites à chaque répétition afin de les retenir. Même si l'on doit atteindre de hauts niveaux, notamment grâce aux solistes de qualité qui nous accompagnent, la pédagogie du chef est basée sur la douceur, la confiance, l'encouragement.

Paul annonce que c'est un pianiste qui nous accompagnera pour la Folle Journée, avec location d'un piano à queue, ce qui rendra un deuxième concert plus difficile. Pour les concerts de Noël, le 1^{er} mouvement de Mendelssohn sera repris.

Projets pour 2019-2020 :

- 23 novembre après-midi : animation de Noël à Sallertaine
- Concerts de Noël : 8 décembre à Challans (à confirmer)
- 15 décembre, 16h à Saint Christophe du Ligneron
- 22 décembre à la Ferme de la Terrière à Challans.
- Folle Journée à Challans le 25 janvier 2020.
- Repas annuel le 8 février 2020 au Collège Saint Joseph à Challans
- Voyage à Bruxelles du 11 au 15 juin (3 prestations prévues).

Les projets sont approuvés à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Gérard Rollin :

Gérard remercie Michel Bousseau qui a eu énormément de travail cette année, notamment pour comptabiliser et gérer tous les chèques reçus pour les 40 ans.

Le bilan au 31 août 2019 présente un bonus de 2 320,18 €.

Le budget prévisionnel pour l'année 2018-2019 est de 19 050 €, incluant une approximation pour le voyage à Bruxelles.

La cotisation est maintenue à 50 € (à payer par chèque à l'ordre de «Ensemble vocal Alternance », chèque à remettre à Michel Bousseau).

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Le rapport financier, le budget prévisionnel et la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

Election des membres du conseil d'administration :

Il y a 2 membres sortants rééligibles : Sylviane Guillou et Jérôme Dureuil. Une nouvelle candidature : Claudine Bretonnière.

Résultats du vote : 64 votants dont 9 pouvoirs.

Jérôme Dureuil : 63 votes – Sylviane Guillou : 62 votes – Claudine Bretonnière : 59 votes.

Non-inscrit sur la liste des candidatures : Jean-Claude Coutant : 7 votes.

Composition du bureau 2019-2020 : Jérôme Dureuil (T), Annick Sorel (A), Michel Bousseau (B), Gérard Rollin (B), Evelyne Lemaire (S), Sylviane Guillou (S), Claudine Bretonnière (A), Jean-Claude Colleaux (T). *Remarque de la secrétaire : l'équilibre des pupitres est respecté !*

La séance est levée à 9h30. Elle est suivie d'un verre de l'amitié gentiment préparé par Sylviane et Michel Guillou. Merci à eux !

PV de réunion rédigé par Evelyne Lemaire (secrétaire)